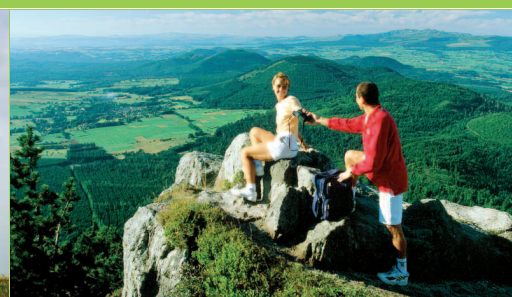


# L'accueil de nouveaux habitants,

une opportunité pour le développement local  
des territoires du Massif Central



**Le Massif-central...  
désert français au pire,  
destination de vacances au mieux !**

**C'est ainsi que la plupart des habitants de notre territoire a pris l'habitude de se représenter cette vaste région qui court de la Haute-Vienne à l'Ardèche et de la Nièvre à l'Aveyron.**

**Simple représentation véhiculée ou triste réalité ? ...**

Pour éviter de ressembler à ce cliché, le Massif Central fait l'objet d'un ambitieux programme de développement dont l'objectif principal est la reconquête démographique. Pour réussir, les élus et les acteurs ont décidé d'agir sur tous les fronts : création de richesses, accessibilité du territoire, accueil de nouvelles populations, qualité du cadre de vie...

# MASSIF CENTRAL

Cet objectif est aujourd'hui possible : les derniers recensements montrent que le Massif Central accueille de nouveaux habitants, majoritairement actifs et âgés de 16 à 40 ans.

Il a retrouvé une croissance de population qu'il n'avait plus connue depuis les années 50, et c'est grâce à l'accueil de nouvelles populations que le Massif Central voit sa population augmenter !

De jeunes ménages déménagent en campagne afin de voir leurs enfants s'épanouir dans un cadre de vie agréable et de qualité. Des créateurs d'activités s'installent pour développer leur projet. Des seniors viennent commencer une nouvelle vie... Autant de nouveaux arrivants qu'il convient d'accueillir, c'est-à-dire d'attirer, de soutenir dans leur installation et d'intégrer localement.



## LES ENJEUX DE L'ACCUEIL : une autre campagne est possible

Ces migrations vers la campagne s'inscrivent dans un phénomène plus vaste : les Français se déplacent et déménagent de plus en plus ! Cela entraîne une transformation économique, sociale et culturelle des territoires. Après avoir été principalement dédié à la production agricole et industrielle, le monde rural évolue et développe de nouvelles fonctions : lieu de création de petites entreprises de services, espace de loisirs, zone de protection de la nature... Mais il est aussi grignoté par les villes qui ne cessent de s'étendre. Sur certains secteurs, les terres agricoles disparaissent peu à peu sous le béton et le bitume. À ce constat d'étalement s'ajoute la nécessité de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation de pétrole, donc de faire évoluer les pratiques dans l'agriculture, le transport et l'habitat.



Ce contexte d'évolution du monde rural est une **opportunité à saisir pour construire des territoires ruraux vivants et dynamiques**. De nouveaux outils ou équipements (ADSL, Télécentres...) permettent aujourd'hui de rapprocher les zones rurales des lieux de décisions économiques et des zones de chalandises. Des nouveaux besoins et de nouvelles exigences en matière d'alimentation, d'éco-construction, de production d'énergie renouvelable redistribuent fortement les données économiques au profit des territoires qui sauront préserver leurs espaces (l'espace est un atout majeur dans nos sociétés dites développées !) et s'adapter aux nouveaux marchés locaux. Mais ce sont d'abord les femmes et les hommes qui créent, qui portent et qui font l'économie des territoires !

Pensons à une commune où toutes les terres agricoles appartiennent à seulement quelques rares paysans, où il n'y a plus ni école ni épicerie mais des personnes âgées souffrant de difficultés pour faire leurs courses, et des familles regroupées dans un lotissement hors du bourg qui prennent chaque jour leur voiture pour aller travailler en ville... un tel village aujourd'hui peut offrir un tout autre visage demain ! La fermeture des commerces et des services n'est pas une fatalité. Les cités dortoirs non plus. **Une autre campagne est possible !**

Ce que l'on appelle les "politiques d'accueil de nouveaux habitants" offre de nouvelles perspectives aux communes et aux territoires, en leur permettant d'agir et non de subir les phénomènes de déprise démographique, de vieillissement, ou d'afflux incontrôlé de nouveaux résidents.



## ATTRACTIF, VOUS AVEZ DIT ATTRACTIF ?

Une région, un pays, un village attractif c'est un territoire qui donne envie de venir et, pour ceux qui y vivent déjà, de rester et de s'y épanouir. Et ces dispositions tiennent tout autant aux conditions de logements et à la qualité de vie qu'à son dynamisme économique. C'est donc un territoire où l'on est soutenu pour créer son activité, implanter son entreprise, trouver un emploi salarié mais qui offre également un cadre de vie agréable, où les commerces et services sont accessibles, où le logement ne subit pas une pression excessive...

## QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ?

C'est avant tout une politique locale qui est élaborée par et pour les territoires eux-mêmes. Elle est à tailler sur mesure au regard des enjeux et des contextes locaux. Elle vise à faire venir des populations, à intégrer les nouveaux venus, à accompagner ceux qui en ont besoin... bref à construire "l'Offre" du territoire en agissant de manière simultanée sur :

- les services / le cadre et la qualité de vie : commerces, social, culturel, environnement et paysages.
- les activités / l'économie : emploi, entreprises.
- le logement / le foncier : habitat, immobilier.

Ainsi, au delà des ajustements démographiques, l'accueil est une politique de développement local à part entière, car elle permet de relier et de travailler tous les secteurs concernés (équipements, services, urbanisme etc.). C'est donc une politique qui base le développement d'un territoire sur les hommes et les femmes qui l'habitent. Elle fonctionne sur le mode participatif, s'appuie sur l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire. Elle s'articule avec les politiques européennes, nationales, régionales et départementales. Pour réussir, elle se doit d'être une volonté partagée entre les populations locales et les élus et de s'inscrire dans la durée. **Car cela ne se fait pas en un jour !**

## Attractivité des territoires et politiques locales d'accueil

- L'attractivité territoriale : faire rester, faire venir



Relier économie résidentielle et productive dans une stratégie de développement durable.

## QUAND L'ACCUEIL fait politique de développement



### Julie, accompagnée, soutenue, installée !

Julie Caty, jeune artiste graphique, souhaitait installer son atelier de création et d'animation en Creuse, sa région d'origine.

Le Pôle local d'accueil du sud-ouest Creuse lui a conseillé de se tourner vers Pivoine, association d'accompagnement à la création de très petites entreprises en milieu rural, particulièrement bien adaptée à sa situation. L'accompagnement de Pivoine lui a permis d'aborder les aspects comptables et commerciaux de son projet et lui a donné de nombreux contacts utiles. Parmi lesquels Pierre Simon, maire de Gentioux-Pigerolles, et Thierry Letellier, président de la communauté de communes. Séduits par son projet, ils lui ont proposé un local pour installer l'atelier. Julie l'a investi depuis l'été 2009 et son activité a très bien démarré, tant la création graphique que les animations pédagogiques.

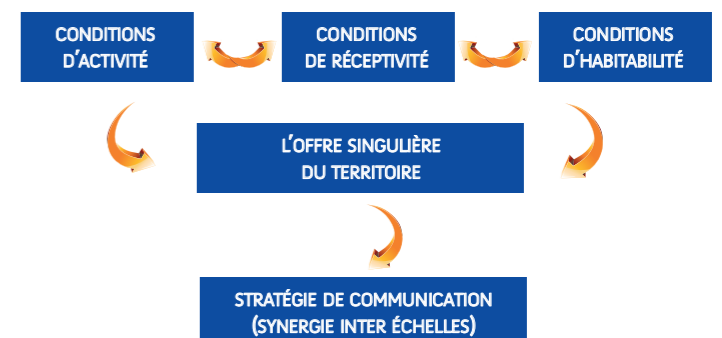
### Le pôle local d'accueil du sud-ouest Creuse

Les pôles locaux d'accueil sont le dispositif phare de la stratégie d'accueil mise en place par la Région Limousin. Porte d'entrée sur les territoires, les pôles locaux d'accueil ont pour missions :

- l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants,
- la promotion du territoire et la prospection de nouveaux actifs,
- la construction d'offres d'installation (opportunités économiques, logement...).

Leurs actions varient selon les besoins et les qualités du territoire. Ainsi, le PLA du sud-ouest Creuse (des communautés de communes associées Bourgneuf-Royère de Vassivière et Ciate) a mis en place une bourse aux logements locatifs et locaux professionnels car l'information était diffuse (bouche à oreille, affichettes) et les agences immobilières ne font que peu ou pas de gestion locative. En partenariat avec les chargées de mission habitat des deux communautés de communes, le PLA a donc créé un outil dynamique de recensement.

## Tryptique des politiques d'accueil



**Le dispositif de résidence d'entrepreneur : la résidence courte**

*Pour développer l'installation de nouveaux actifs sur son territoire, l'Auvergne a mis en place un dispositif innovant : la résidence d'entrepreneur.*



*En effet, la création d'une activité demande temps, énergie et investissement personnel... d'où l'idée d'accompagner techniquement et financièrement le créateur à la fois en amont lors de la conception du projet et mais également jusqu'à trois ans après son installation. Le système de la "résidence courte" s'adresse aux porteurs de projet hors Auvergne et leur permet d'être remboursés des frais liés à leurs déplacements sur le territoire. L'Agence des territoires et les partenaires économiques sur le terrain orientent et conseillent également les futurs repreneurs. Depuis leur création, 300 résidences courtes ont été accordées pour des reprises de commerces ou l'installation d'activités artisanales.*

# GARE AUX CLICHÉS !

**“Les politiques d'accueil, c'est réservé aux territoires qui se dépeuplent.”**  
**FAUX**

# DES NOUVEAUX HABITANTS OUI, mais lesquels ?

Tout le monde a sa place au village... mais encore faut-il qu'il y ait de la place ! Les personnes âgées peuvent favoriser l'implantation de commerces et services de proximité, les jeunes entrepreneurs créent des activités, les familles font vivre les écoles, certains nouveaux arrivants réhabilitent l'habitat ancien quand d'autres trouvent des logements aux loyers abordables... Une vraie mixité sociale et générationnelle est la clef de l'équilibre !

Si un territoire spécialise son accueil pour une seule catégorie d'âge ou socioprofessionnelle, des inégalités se créent qui influencent l'aménagement de son espace : l'arrivée de trop nombreux habitants souhaitant construire prive le village de terres disponibles, une trop forte proportion de ménages actifs à la ville voisine

entraîne un phénomène de cité-dortoir. Les exemples sont nombreux et problématiques. Mais l'accueil, c'est aussi la possibilité de trouver le médecin ou le boucher qui manque, c'est à dire de combler des besoins économiques et sociaux précis, ou encore les familles qui pourraient maintenir l'école.

## Une "RMiste" devenue assistante maternelle

*Désireuse de créer un lieu pédagogique autour de l'apiculture, Jeanne, RMiste, titulaire d'une formation en agriculture, contacte les offices de tourisme limousins qui la renvoient vers les associations qui accompagnent ce genre de projets dits "atypiques".*



*Après des contacts positifs avec les différents acteurs locaux, elle décide de s'installer dans la région. Très vite, par le bouche à oreille, elle trouve une maison à louer et s'installe avec ses 3 filles. Pour s'investir localement, cette mère célibataire devient trésorière du centre de loisirs de la commune. Mais les choses ne se passent pas comme prévu. Son projet stagne et la maison est parfaitement insalubre. Au bout d'un an de conflit avec la propriétaire, elle décide de chercher un autre logement. Justement, la communauté de communes cherchait à louer une maison qu'elle venait de rénover. "Je leur ai dit que j'étais au RMI, que j'envisageais de demander l'agrément d'assistante maternelle, ils m'ont tendu la main, me dispensant même de la caution". Aujourd'hui, Jeanne est assistante maternelle, elle vient également d'être retenue pour une formation de transports scolaires qui pourrait déboucher sur un poste. "À terme, avec ces deux activités, je pourrai peut-être m'acheter un petit terrain, poser quelques ruches et proposer des animations pour les enfants !".*

## Le Pays Jeune Loire et ses rivières : regain démographique et politique d'accueil ?!

*Territoire enclavé dont le relief a longtemps contraint le développement, le Pays s'est ouvert peu à peu sur les espaces économiques de Saint-Étienne et du Puy-en-Velay et sur l'axe Lyon-Toulouse (grâce à l'aménagement de la N88).*

*Fort de cette proximité, de nombreux mouvements de population existent avec les aires urbaines proches. La population est en hausse de 0,8 % par an depuis 1990 et le pays s'inscrit parmi les zones d'emploi françaises où l'emploi industriel est le plus déconcentré (75 % de l'emploi industriel dans des PME de moins de 100 salariés). Les acteurs du territoire ont néanmoins souhaité s'engager dans une démarche globale d'accueil au travers du programme européen Leader ("Le Pays de la Jeune Loire, terre d'accueil durable") et travaillent sur l'accompagnement et la maîtrise de cette croissance démographique et le maintien d'un tissu économique multi polarisé et diversifié. Preuve s'il en est qu'une politique d'accueil se construit également pour des territoires qui connaissent un regain de population !*



## Des résidences longues d'entrepreneurs pour les gens d'ailleurs... ou d'ici !

*À la différence de la résidence courte, qui ne serait pas utile à un Auvergnat, la résidence longue est ouverte à tous les habitants. Après sélection, le créateur perçoit un revenu mensuel auquel s'ajoute le remboursement d'une partie des frais liés à son projet professionnel. La durée peut varier de deux mois à un an, en fonction de l'envergure du projet.*

*C'est ainsi que Franck et Hélène ont pu créer leur agence de voyage Cap Expédition-Autrement proposant des séjours d'aventure à thèmes scientifiques, sportifs ou culturels. Venus s'installer en septembre 2008 à La Tour-d'Auvergne, ils ont tout d'abord bénéficié d'une résidence courte pour leur installation, de l'accompagnement du comité d'expansion du Puy de Dôme (Bourse des Créateurs) et d'un financement de 6000 € par la Plateforme Initiative. Puis, ils ont intégré le réseau des "résidenceurs" au travers d'une résidence longue qui leur a permis de financer une formation pour l'organisation logistique et administrative de leur agence. Parce que leur projet d'un tourisme responsable et propre était en parfaite adéquation avec l'approche touristique du territoire où ils se sont installés, Franck et Hélène ont rapidement pu rencontrer les acteurs clés du territoire et travailler en réseau et en partenariat avec les territoires environnants. Ils parlent aujourd'hui volontiers de "la qualité de l'accompagnement et des encouragements" dont ils ont bénéficié et de leur sentiment "d'intégrer un territoire avec une vraie politique de développement et d'accueil de populations.*

**“Les politiques d'accueil favorisent les nouveaux arrivants et rien n'est fait pour ceux qui sont déjà là.”**  
**FAUX**

Si les politiques d'accueil sont prétextes à imaginer des dispositifs pour faciliter l'installation de porteurs de projet et des nouvelles populations, elles sont également et majoritairement ouvertes aux habitants en particulier s'ils portent un projet (d'activités, d'entreprise, de vie...). C'est d'ailleurs une des conditions sine qua non de la réussite et de la mise en œuvre de ces politiques.

**“Les politiques d'accueil mettent les territoires en concurrence.”**  
**FAUX**



Accueillir ici, c'est forcément prendre ailleurs. Pour éviter la concurrence stérile entre collectivités, la politique d'accueil nécessite l'appartenance à un réseau de territoires et de régions avec qui partager expériences, rencontres, bonnes pratiques... et capacités de communication. Autre point pour éviter la concurrence et permettre une régulation :

la collaboration entre les différentes échelles, du village à la région et à l'inter-région. Car la campagne n'est pas un marché et les nouveaux arrivants des consommateurs en quête du plus offrant !

## Le Collectif Ville Campagne, créateur de lien entre territoires d'accueil

*Association nationale, le Collectif Ville Campagne œuvre en faveur des politiques locales d'accueil.*

*Parmi ses actions, il co-organise les manifestations comme Projets en Campagne à Limoges (foire à l'installation où se retrouvent les territoires engagés dans l'accueil), l'Université européenne de l'accueil à Clermont-Ferrand (colloque pour les élus et socio-professionnels), et divers événements qui facilitent la rencontre des territoires et la mise en commun des expériences.*

*Le Collectif Ville Campagne anime également le portail internet [www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr), où chaque territoire peut bénéficier d'une fiche de présentation à destination du public. Sans concurrence, dans un esprit d'inter connaissance !*

“**Comme les résidents secondaires, les Anglais et les Hollandais qui viennent s'installer empêchent nos jeunes de rester**”

**FAUX**

Dans le Massif Central, les Anglais et les Hollandais qui viennent s'installer ne sont pas forcément de riches retraités. De plus en plus, ils créent ou reprennent une activité. Quant à dire qu'ils font monter le prix de l'immobilier, d'abord ils ne sont pas assez nombreux pour avoir une telle influence (environ 15 % du marché), ensuite ils sont attirés par des biens qui intéressent rarement les jeunes du coin, parce que trop grands ou en trop mauvais état (grosses maisons bourgeoises ou vieilles fermes à rénover entièrement). Enfin, rappelons-nous que les résidents secondaires peuvent devenir résidents principaux à la faveur du télétravail ou à l'âge de la pré-retraite.

### Prospection hors du territoire national pour les régions du Massif

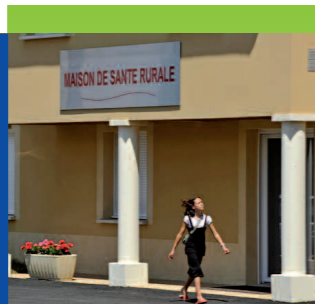
Accueillir de nouvelles populations, cela peut signifier également prospecter et attirer de nouveaux porteurs de projets hors des frontières nationales.

Chaque année à Utrecht, la foire de l'émigration rassemble des milliers de personnes (Pays-Bas, Allemagne, Belgique) qui émigrent vers différentes destinations et notamment vers la France. Dans une foire qui se déroule hors des frontières et pour gagner en lisibilité, les régions du Massif ont souhaité venir en 2010 sous une bannière commune et mutualiser leurs moyens. Au total en février 2010, 153 contacts sont établis avec des candidats à l'installation dont les projets sont plutôt très avancés et qui disposent de moyens conséquents. En Auvergne, 3 familles se sont déjà installés suite à la foire dont l'une en Allier pour la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires et une autre à Saint-Gervais-d'Auvergne dans l'industrie thermique.

“**Sans une grosse entreprise, personne ne viendra s'installer car il n'y a pas de boulot**”

**FAUX**

Parmi ceux qui veulent habiter en milieu rural, une proportion élevée cherche à créer sa petite activité ou à travailler autrement, en télétravail, à mi-temps etc. L'absence d'emploi n'est alors pas un frein pour eux. En revanche, ces personnes ont besoin d'accompagnement et de soutien -pour trouver un local, pour reprendre l'épicerie... Cela n'empêche pas d'être en mesure d'accueillir une PME génératrice d'emplois, mais attention à ne pas faire du simple affichage avec la création d'une zone d'activités, grignoteuse de foncier et de budget si c'est pour qu'elle reste vide comme... 40 % d'entre elles ! Et quand on sait que 90,6 % du tissu économique national est composé de Très Petites Entreprises...



### Chasseur de têtes

Animateur d'une association pour faciliter l'intégration des néerlandais installés dans le Morvan (le Club du Morvan), Jan Vanderlee a été sollicité par le Pays Nivernais-Morvan pour trouver deux médecins, car il dispose d'un bon carnet d'adresses en Hollande.

C'est ainsi que ce nouvel arrivant, créateur de chambres d'hôtes, est devenu chasseur de têtes. Aujourd'hui, son cabinet est spécialisé dans la prospection de médecins, commerçants et artisans venus de l'étranger, pour combler les besoins non-pourvus des villages bourguignons... (et non pour faire venir de riches rentiers !). Cette action ciblée a permis d'établir 33 contacts répartis sur l'ensemble du Massif suite à l'édition 2010 de la foire à l'émigration d'Utrecht.

### Médecin rural, la perle rare ?

Prenant le problème à bras le corps, la Mission Accueil du Conseil Général de l'Allier a adopté en juin 2006 un dispositif de bourse d'étude et de projet professionnel à l'attention des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle de médecine générale qui s'engagent à s'installer dans les zones de son territoire déficitaires en offre de soin, pour une durée d'au moins 6 ans. Ce dispositif audacieux a fait l'objet d'une communication séduisante, avec les affiches “Wanted : étudiants de 3<sup>e</sup> cycle”, au graphisme moderne.



“**Les gens qui viennent veulent habiter une maison neuve dans un lotissement tranquille, ils travaillent et consomment en ville, ils ne veulent pas s'intégrer**”

**FAUX**

Les gens qui ne veulent pas s'intégrer sont très rares. Simplement le mode de vie en lotissement, à l'écart du bourg, ne facilite pas les échanges. Pris dans leur quotidien entre le boulot, les enfants, la maison etc. ces habitants négligent de prendre part à la vie du village. C'est pourquoi c'est à la municipalité d'être hospitalière et de venir à eux. En outre, il existe une toute autre population qui vient s'installer avec l'objectif de vivre ET travailler au pays, dans une recherche de qualité de vie.



Les gens qui viennent de la ville ne savent pas comment ça marche ici, ils ne veulent rien faire comme tout le monde et ça crée des conflits

**FAUX**

Les conflits d'usage ont toujours existé à la campagne et, de fait, depuis l'arrivée de néo-ruraux, il arrive qu'il y ait des étincelles entre un agriculteur pratiquant une culture intensive et un maraîcher bio hors-cadre familial, entre végétariens et chasseurs ou entre vacanciers et éleveurs. Quoi de plus normal que la campagne soit, elle aussi, bouleversée par les changements de société, de modes de vie, les fossés de générations ? Il est également important que les nouveaux ne se posent pas en donneurs de leçons sur des sujets qu'ils ne connaissent pas. Le rôle de l' élu est ici de faciliter le vivre-ensemble en évitant d'entrer dans le conflit mais en orientant les personnes vers l'action positive : au lieu de critiquer le voisin, pourquoi ne pas organiser une sortie naturaliste avec des chasseurs, un repas végétarien, une visite de la ferme...

### Charte de l' élu et démarche qualité accueil en Auvergne

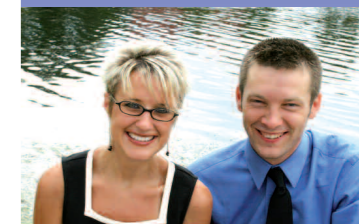
L'Agence régionale des territoires d'Auvergne a souhaité impliquer fortement les élus dans la démarche d'accueil et d'accompagnement de nouveaux arrivants sur le territoire. C'est pourquoi elle a mis en place une “Charte de l' élu” qui, par les engagements stipulés, vient compléter le travail des agents de développement sur le terrain : rencontre des nouveaux habitants lors de leur installation, mise à disposition des connaissances et réseaux pour favoriser les prises de contacts et faciliter le bon ancrage sur le territoire...

Dans le même souci, l'ARDTA s'est engagée avec l'organisme certificateur AFNOR dans une “démarche qualité accueil” pour professionnaliser l'accueil et l'accompagnement et valoriser et améliorer les bonnes pratiques en matière d'accueil. Elle permet à chaque organisme ou structure impliqué de bénéficier de formations de l'ARDTA, de s'améliorer grâce à l'aide fournie par un cabinet conseil et de faire le point sur les pratiques existantes avec un outil d'auto-évaluation. Le respect des neuf engagements du référentiel “Accueil et accompagnement de nouveaux arrivants sur le territoire” assure au porteur de projet le bénéfice d'un réel soutien et permet également à la structure de mobiliser un référent et un élu dédiés à l'accueil !

### Armelle et Vincent, habitants et salariés sur la montagne

Quand ils sont venus s'installer sur le plateau de Millevaches après avoir suivi la formation “Construire son projet en Limousin” proposée par la Région, Armelle et Vincent voulaient trouver du travail sur place, pas dans une ville éloignée.

C'est sans difficulté qu'ils ont trouvé des emplois dans leurs compétences : dans une association spécialisée dans les énergies renouvelables pour l'une, et au PNR de Millevaches pour l'autre. Parents de deux jeunes enfants, ils ont immédiatement été séduits par le projet d'éco-quartier de Faux la Montagne et devraient faire partie des premiers habitants.



### Un éco-quartier intégré au bourg

Parce que les lotissements éloignés du bourg favorisent la consommation de carburant et le repli sur soi, les concepteurs de l'éco-quartier du village de Faux la Montagne l'ont immédiatement installé dans le bourg. De plus, ils ont associé ce projet à la politique locale d'accueil du territoire. Ainsi, les nouveaux résidents seront accompagnés aussi bien dans la conception de leur maison écologique que dans leurs projets professionnels s'ils le souhaitent. Une innovation qui a été récompensée par le Ministère de l'Écologie lors du concours national Éco-Quartier 2009.

# POLITIQUE D'ACCUEIL : mode d'emploi

## Le Pays de Saint-Flour Haute Auvergne

Pour dynamiser l'activité économique et favoriser l'arrivée de nouvelles populations sur son territoire, le Pays a souhaité mettre en place une Mission Accueil.

Outre l'accueil, l'accompagnement et l'orientation de 'porteurs de projet', la chargée de mission recrutée pour l'occasion est également la personne-ressource qui travaille avec la Chambre des Métiers, l'ADASEA, la CCI et Cantal Expansion pour recenser et valoriser non seulement les opportunités d'activité sur le territoire mais également tous les bâtis vacants et terrains disponibles. Armée de son GPS, elle a sillonné les routes du Pays pendant plus d'un an, sollicitant élus et propriétaires privés pour effectuer ce recensement de données ! Ce partenariat a permis de valoriser 3512 biens disponibles ou vacants qui ne se trouvent pas sur le marché de l'immobilier et qui seront bientôt disponibles à l'échelle départementale et régionale pour une plus large diffusion.



## ÉTABLIR UN PLAN DE COMMUNICATION

Pour promouvoir et faire connaître l'offre du territoire, un plan de communication s'avère alors indispensable. Il doit permettre de diffuser les offres économiques et résidentielles d'une part, mais aussi l'offre globale et ainsi agir sur l'image du territoire. En outre, la communication concerne également le territoire lui-même, à savoir ses habitants : ce sont eux qui accueillent, qui connaissent les ressources du territoire et qui sont les relais et animateurs de la politique d'accueil.

### Des médias partenaires

La chaîne de télévision Demain TV, le magazine L'Esprit Village et le site [www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr) sont des médias partenaires des territoires engagés dans l'accueil. Ils peuvent diffuser les offres, relayer les sessions d'accueil et autres formations ou dispositifs d'accompagnement. L'Agence des Territoires d'Auvergne anime le site [www.auvergnelife.tv](http://www.auvergnelife.tv) qui permet de découvrir les territoires d'Auvergne, les dispositifs d'accompagnement, les opportunités et offres d'installation (pour se loger, faire garder ses enfants...). Un site moderne et animé qui donne volontairement la parole aux nouveaux installés au travers de nombreux témoignages : "Ils ont changé de vie... pourquoi pas vous ?" !

## RÉALISER UNE ANALYSE DU TERRITOIRE

Pour commencer, il s'agit de réaliser une analyse territoriale (les élus doivent en être les principaux auteurs ainsi que les acteurs qui vivent sur le territoire), afin de mieux connaître qui vient et qui part, mais également l'état des lieux du foncier, des locaux, de l'habitat, des commerces et services etc. Attention, cette analyse n'est pas un diagnostic de plus et ne doit pas rester figée mais devenir un outil (observatoire) dynamique auquel il sera possible de se référer à chaque instant.

En amont également, le territoire doit organiser un partenariat entre tous les acteurs locaux de l'accueil, par exemple les mairies, chambres consulaires, associations d'accompagnement aux porteurs de projets, agences immobilières, offices de tourisme... Ce partenariat doit être formalisé et permettre que soient prises collectivement les décisions relatives à l'accueil et à l'accompagnement des personnes qui veulent s'installer.

## ÉLABORER UNE OFFRE GLOBALE D'ACCUEIL

Doté de données fines et d'acteurs partenaires de l'accueil, le territoire peut alors élaborer son offre globale, c'est à dire tout ce qui le rend attractif : activités, cadre de vie, locaux, logements, services, accompagnement. L'une des entrées privilégiées de cette offre globale est l'offre d'activités, qui rassemble les offres de reprise, d'emplois mais aussi d'activités nouvelles à créer (postes à pourvoir dans des filières en émergence, nouveaux métiers dans les domaines de l'énergie renouvelable, l'éco-construction...). Mais qu'il s'agisse d'une boulangerie ou d'une entreprise artisanale, l'offre de création/reprise doit "donner envie" du territoire, donc évoquer le cadre de vie, les services locaux, l'accompagnement proposé etc. C'est ce qu'on appelle une offre "qualifiée". Dans certains territoires, l'offre résidentielle (espace, logement, cadre de vie...) est une entrée qui peut s'avérer plus pertinente et stratégique que l'offre d'activités.

## OFFRIR ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT AUX PORTEURS DE PROJET

Se pose alors la question de l'accueil et de l'accompagnement des "porteurs de projets". L'expression "porteurs de projet" renvoie aux personnes qui veulent s'installer, plus que simplement "déménager". Ils peuvent porter un projet économique (reprise, création, emploi) mais aussi un projet de vie (disposer de plus de temps libre, avoir un jardin pour faire un potager, élever les enfants dans un endroit calme et vert...). Certains auront besoin d'un accompagnement pour faire évoluer leur projet de manière à ce qu'il entre en adéquation avec les réalités du territoire. D'autres ont simplement besoin d'être accueillis et orientés vers les bonnes structures.

## Construction offre d'activités - sites de proximité des Monts du Forez

Lieux-ressources ouverts aux particuliers, associations, entreprises et collectivités locales, les Sites de proximité ont pour objectifs de favoriser la création et le développement des activités et de l'emploi dans 6 espaces ruraux de Rhône-Alpes. Ils détectent, accompagnent, et suivent les personnes ayant un projet de création d'activités, aident à l'émergence des projets professionnels, détectent et mobilisent les potentiels des territoires mais ils accompagnent également les territoires structurés à construire leur propre offre (appui méthodologique, ateliers pratiques) : tout l'accompagnement nécessaire pour attirer de nouvelles activités et valoriser les potentiels du territoire !

# QUE PUIS-JE FAIRE à mon échelle territoriale ?

## Des communes actives et mobilisées dans les Cévennes !

Dans la commune de Rousses en Pays Gorges Causses Cévennes, c'est grâce au maire, M. Ménardier que deux entreprises ont pu être créées.

C'est tout d'abord un garage automobile qui fut créé il y a quelques années, grâce à la mise à disposition d'un terrain et du bâti par la commune. Cette année, avec le soutien financier de la communauté de communes et des financements de la région et du département, un restaurant a pu être réhabilité. Mis en location gérance, "La Ruche" a été repris par un couple déjà installé en Lozère, Christine et Bruno Langlais qui oeuvrent aujourd'hui pour recevoir la labellisation "Café de Pays". A quelques kilomètres de là, à Cassagnas, quelques propriétaires terriens, dont le regroupement a été impulsé et porté par la municipalité, ont mis à disposition des terres pour Sandrine et Teddy Tirel - ex-employés chez France Télécom en Ile-de-France- qui pratiquent aujourd'hui, sur des terres en location, pâturage ovin et apiculture.



## COMMUNE

C'est à cette échelle essentielle que se fait l'accueil direct des nouveaux habitants, à travers des actions de bienvenue. Ce qui sous-entend bien-sûr de réaliser en parallèle une sensibilisation des habitants à la culture de l'accueil. C'est également à ce niveau que sont détectées les offres et les besoins en commerces, services, logements, activités, foncier.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, PAYS, PARC NATUREL RÉGIONAL

Ce niveau est idéal pour mettre en œuvre véritablement la politique locale d'accueil car il est particulièrement adapté à l'organisation et à l'animation des partenariats et à la mise en place d'observatoires dynamiques. Le territoire de proximité est aussi l'échelle qui convient pour élaborer l'offre globale du territoire, la diffuser, accueillir et accompagner les porteurs de projets. L'union là aussi fait la force et la richesse du territoire.



## Le dispositif Place aux jeunes

Le dispositif "Place aux jeunes" est destiné à soutenir l'installation de jeunes sur les territoires et à permettre à ceux qui y vivent de trouver un avenir économique. Sous la forme de séjours de week-ends, "Place aux jeunes" présente l'offre globale du territoire, et l'offre économique en particulier : son potentiel en terme d'emplois (visites de PME) et de créations d'activités (rencontres avec des organismes accompagnateurs, avec des créateurs...).

Et ça marche ! Sur le Pays de Sidobre-Monts de Lacaune dans le Tarn, depuis 2006, 25 participants sur 35 se sont installés, comme salariés en CDI ou comme créateurs d'entreprises dans des secteurs allant du graphisme à l'artisanat en passant par la coiffure. C'est aussi un outil puissant pour faire évoluer les représentations. "Moi qui suis originaire du coin, rencontrer toutes ces entreprises locales a complètement changé mon image du territoire" témoigne le jeune ingénieur Guillaume Nedellec, qui a participé à un "Place aux Jeunes" sur le pays Ouest-Creuse.

## DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS

Ces collectivités apportent, au gré de leurs compétences, un soutien technique et financier aux territoires engagés dans l'accueil ou souhaitant l'être, ainsi qu'un accompagnement et la mise en réseau avec les autres territoires. Départements et Régions ont aussi les moyens de réaliser des actions de communication et de prospection d'envergure. C'est aussi une échelle pertinente en matière d'observation des phénomènes migratoires, d'étude et de prospective (travail partenarial avec les Universités...).

### Communication 2.0

Quand la Région Auvergne s'est engagée dans l'accueil de nouvelles populations, elle a immédiatement cherché à faire évoluer son image jugée passéiste. Avec sa première campagne de communication diffusée sur internet, "les urbanophiles", elle s'est largement fait remarquer : un faux site internet dédié aux amoureux de la ville polluée invitait à une autre vie en Auvergne. La Région s'est ensuite illustrée avec "l'auwwwergne de la tentation", parodie de jeu de télé-réalité sur le web, qui a fait beaucoup de bruit. Une communication décalée qui fait de l'Auvergne une destination "tendance".

Bien-sûr, à travers la politique d'aménagement du territoire et le soutien financier, État et Europe interviennent également dans les politiques locales d'accueil.

# POUR ALLER PLUS LOIN

## AIDES ET APPELS À PROJET MASSIF CENTRAL

Les territoires du Massif central peuvent bénéficier d'un dispositif d'aides financières pour les porteurs de projets de développement ou d'implantation grâce notamment à la contribution des Conseils régionaux au titre de la Convention Interrégionale mais également aux fonds structurels européens (FEDER) et aux crédits d'État (FNADT).

La DATAR Massif central, l'État et les Régions ont mis en place un système d'appel à projets qui permet aux territoires de travailler à la construction de leur offre d'accueil. Le premier appel à projet (2009) a permis ainsi à 10 territoires (le Parc du Livradois-Forez, le pays St Flour-Haute-Auvergne, la communauté de communes des Portes du Morvan, la communauté de communes des Grands lacs du Morvan, le pays Gorges Causses Cévennes, le pays du Grand Clermont, le pays de la vallée de Montluçon et du Cher, le pays Sidobre-Monts de Lacaune, le pays d'Issoire Val d'Allier, le pays de Lafayette) de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier (salaires et frais d'études liées à cette action) sur deux ans. Un second appel à projets lancé en 2010 vise les territoires engagés dans une politique d'accueil d'activités économiques et d'entreprises et par là même, de nouvelles populations. Enfin, un troisième appel à projet vient d'être lancé à destination des départements du Massif central et de leurs territoires souhaitant construire une offre d'accueil qualifiée.

[www.massif-central.datar.gouv.fr](http://www.massif-central.datar.gouv.fr)

## PROJETS EN CAMPAGNE

Plus connue sous le nom de Foire nationale à l'installation en milieu rural, cette manifestation permet la rencontre des porteurs de projets et des territoires ruraux désireux d'accueillir de nouvelles populations. Co-organisée par le Collectif Ville Campagne en partenariat avec la Région Limousin et l'ASP, elle a lieu tous les deux ans à Limoges et s'est imposée comme LA manifestation de référence pour tous ceux qui veulent s'installer en milieu rural et pour tous les territoires qui souhaitent accueillir de nouveaux habitants.

La 5<sup>ème</sup> édition s'est tenue en juin 2009 et a rassemblé plus de 160 structures et territoires.

[www.projetsencampagne.com](http://www.projetsencampagne.com)

## LE SITE PORTAIL DE L'INSTALLATION À LA CAMPAGNE

Portail national de l'installation à la campagne, ce site internet rassemble toutes les informations nécessaires à celui qui veut vivre et travailler en milieu rural : conseils méthodologiques, référence des territoires engagés dans l'accueil, des organismes d'accompagnement et des offreurs, un forum thématique.

C'est également un centre de ressources qui réunit plus de 200 fiches 'expériences' sur des initiatives nationales et européennes en matière d'accueil et de nombreux documents sur les migrations ville campagne et le développement local, un guide répertoire de l'accueil de nouvelles populations "Rural Innova" et des études ("*Attractivité des territoires ruraux et accueil de populations dans le programme Leader+*").

[www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr)

## L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

Cette Université permet les échanges d'expériences remarquables et offre un espace de réflexion pour la construction des politiques d'accueil. Organisée avec l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne, la prochaine édition se tiendra les 16, 17 et 18 juin 2010 à Clermont-Ferrand sur la thématique : "Changement de société, nouvelles mobilités : construire les nouveaux territoires".

[www.accueil-populations.com](http://www.accueil-populations.com)

## LE COLLECTIF VILLE CAMPAGNE

Association nationale qui regroupe 23 membres (médias, collectivités, universités, structures d'accompagnement, consulaires), le Collectif Ville Campagne s'est donné comme objectif, depuis 1998, de conseiller, d'orienter les porteurs de projet qui souhaitent s'installer à la campagne. C'est également la structure à l'origine de l'émergence et de la mise en place de politiques d'accueil qui sensibilise, informe et forme tous les territoires qui s'engagent ou souhaitent développer des stratégies d'accueil. Le Collectif est enfin un centre de ressources qui diffuse les expériences et travaille avec les pouvoirs publics sur l'élaboration de nouvelles approches en matière de développement territorial.

[www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr)

## LE RÉSEAU RURAL FRANÇAIS

Mis en place en 2009 dans tous les Etats-Membre de l'Union Européenne et copiloté en France par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et la DATAR, le réseau rural a pour objectif de permettre à tous les acteurs du monde rural d'échanger, de travailler ensemble, de valoriser les expériences et de partager les bonnes pratiques en matière de développement rural, tout en promouvant un développement durable des territoires. C'est également un réseau d'appui aux projets européens Leader. Dans chaque région, Président de Conseil régional et Préfet de région co-pilotent un réseau régional d'acteurs du monde rural.

<http://www.reseaurural.fr/Politiques-de-maintien-et-d-accueil-des-nouvelles-populations>

## CONSEILS RÉGIONAUX CORRESPONDANTS MASSIF CENTRAL

### RÉGION AUVERGNE

9 rue Cataroux - 63000 Clermont-Ferrand  
Loïc BOTTE • Tél. : 04 73 31 93 21  
[l.botte@cr-auvergne.fr](mailto:l.botte@cr-auvergne.fr)

### RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

201 avenue de la Pompignane - 34000 Montpellier  
Jöelle RIBARD • Tél. : 04 67 22 90 64  
[ribard.joelle@cr-languedocroussillon.fr](mailto:ribard.joelle@cr-languedocroussillon.fr)

### RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

22 avenue du Maréchal Juin - 31000 Toulouse  
Aurélié NICOLAS-FAURE • Tél. : 05 61 33 51 34  
[aurelie.nicolas-faure@cr-mip.fr](mailto:aurelie.nicolas-faure@cr-mip.fr)

## CORRESPONDANTS ACCUEIL

### RÉGION AUVERGNE

Pascal GUITTARD • Tél. : 04 73 19 59 91  
[p.guittard@ardt-auvergne.fr](mailto:p.guittard@ardt-auvergne.fr)

### RÉGION BOURGOGNE

17 boulevard de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex  
Arnaud MATHIAN • Tél. : 03 80 44 33 77  
[amathian@cr-bourgogne.fr](mailto:amathian@cr-bourgogne.fr)

### RÉGION LIMOUSIN

27 boulevard de la Corderie - 87031 Limoges cedex  
Anne PECRIX • Tél. : 05 87 21 20 11  
[a-pecrix@cr-limousin.fr](mailto:a-pecrix@cr-limousin.fr)

### RÉGION RHÔNE-ALPES

78 route de Paris - BP 19 - 69751 Charbonnières-Les-Bains cedex  
Karine FOREST • Tél. : 04 72 59 44 79  
[kforest@rhonealpes.fr](mailto:kforest@rhonealpes.fr)

### RÉGION LIMOUSIN

Florence COLLETTE • Tél. : 05 55 45 54 55  
[f-collette@cr-limousin.fr](mailto:f-collette@cr-limousin.fr)

## GROUPEMENT INTER-RÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL GIP

Conseil régional Auvergne  
13-15 avenue de Fontmaure - 63400 Chamalières  
Tél. : 04 73 31 85 85

## PRÉFECTURES DE RÉGION CORRESPONDANTS MASSIF CENTRAL

### SGAR - PRÉFECTURE RÉGION AUVERGNE

Boulevard Desaix - 63033 Clermont-Ferrand cedex  
Benoit JACQUEMIN • Tél. : 04 73 98 62 81  
[benoit.jacquemin@auvergne.pref.gouv.fr](mailto:benoit.jacquemin@auvergne.pref.gouv.fr)

### SGAR - PRÉFECTURE RÉGION BOURGOGNE

55 rue de la Préfecture - 21045 Dijon cedex  
Fabrice VINCENT • Tél. : 03 80 44 67 76  
[fabrice.vincent@bourgogne.pref.gouv.fr](mailto:fabrice.vincent@bourgogne.pref.gouv.fr)

### SGAR -

### PRÉFECTURE RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

34 Place de la résistance - 34062 Montpellier  
Daniel FANZY • Tél. : 04 67 61 69 27  
[daniel.fanzy@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr](mailto:daniel.fanzy@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr)

### SGAR - PRÉFECTURE RÉGION LIMOUSIN

Rue de la Préfecture - 87031 Limoges cedex  
Alain GUERARD • Tél. : 05 55 11 61 10  
[alain.guerard@limousin.pref.gouv.fr](mailto:alain.guerard@limousin.pref.gouv.fr)

### SGAR - PRÉFECTURE RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

1 Place de Saint-Etienne - 31038 Toulouse cedex 9  
Joël FRAYSSE • Tél. : 05 34 45 33 39  
[joel.fraysse@midi-pyrenees.pref.gouv.fr](mailto:joel.fraysse@midi-pyrenees.pref.gouv.fr)

### SGAR - PRÉFECTURE RÉGION RHÔNE-ALPES

106 rue Pierre Corneille - 69419 Lyon  
Hervé MORANDI • Tél. : 04 72 61 63 21  
[hervé.morandi@rhone-alpes.pref.gouv.fr](mailto:hervé.morandi@rhone-alpes.pref.gouv.fr)

## DATAR MASSIF CENTRAL

Parc Technologique de La Pardieu  
2 avenue Léonard de Vinci - 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Odile STEFANINI • Tél. : 04 73 16 21 81  
[odile.stefanini@datar.gouv.fr](mailto:odile.stefanini@datar.gouv.fr)

